

Mobilité

Berne pourrait reporter l'extension du tram du CERN

Le ratio coût-utilité du prolongement de la ligne jusqu'à Saint-Genis est mis en cause

Marie Prieur

Le prolongement du tram entre le CERN et Saint-Genis-Pouilly est-il vraiment utile? C'est la question que se pose la Confédération. Dans un rapport confidentiel, que la Tribune de Genève s'est procuré, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) estime que le ratio entre le coût et l'utilité de cette infrastructure est insuffisant.

Le rapport préconise donc de repousser le projet de la tranche A à la tranche C. Sachant que les mesures de la liste A sont prêtes à être financées et réalisées sur la période 2015-2018, reléguer un projet en liste C revient, en termes moins policés, à le repousser aux calendes grecques!

Pourtant, dans le projet d'agglomération signé en juin 2012, le prolongement de 2,5 kilomètres du tram Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC) jusqu'au centre de la commune de France voisine semblait acquis. Le début des travaux était fixé à 2015 pour une mise en service en 2017. Sur le coût total de



Le tram à l'arrêt au CERN, à Meyrin, terminus actuel de la ligne. Pour longtemps? GEORGES CABRERA

74,5 millions de francs, la participation de la Confédération pourrait atteindre 22,5 millions (30%).

Empruntant la route de Meyrin jusqu'au rond-point de la Porte de France puis rejoignant le centre de Saint-Genis, la ligne a pour objectif de fluidifier les déplacements domicile-travail entre le Pays de Gex et Genève ainsi que désengorger la douane de Meyrin. La création d'un parking relais à la

Porte de France complète le dispositif. Selon le Conseil général de l'Ain, le trafic journalier attendu pour le prolongement est de 3700 voyageurs. Seulement voilà, les techniciens auteurs du rapport ne semblent pas convaincus. «La densité de personnes-emplois concernés ainsi que l'utilisation actuelle des transports publics sur ce tronçon sont trop limitées. Une optimisation de la desserte par

bus est à viser dans un premier temps pour cet axe», écrivent-ils.

Un coup dur pour les élus du Pays de Gex et de l'Ain porteurs du projet. «Eccœur», Hubert Bertrand, maire de Saint-Genis, ne mâche pas ses mots: «Nous avons assumé toutes les conditions exigées, dépensé des moyens considérables en études, mis à disposition un terrain pour le P+R. Cette remise en cause du tram est une

façon de nier la réalité. Alors qu'il suffit de venir le matin dans le Pays de Gex pour constater l'étendue des bouchons.»

Guy Larmanjat, vice-président du Conseil général de l'Ain, préfère rester confiant. «Je n'ose penser qu'une telle option puisse être validée. C'est un projet structurant pour ce secteur. Le reproche tient au fait que la zone n'est pas assez urbanisée. Justement, profitons de faire passer un tram avant qu'elle ne le soit. La densification se fera naturellement autour de cette infrastructure.»

Robert Borrel, président de l'ARC, qui regroupe les communes françaises du bassin genevois, est légèrement agacé: «C'est un document de travail, confidentiel. Nous sommes dans une période d'analyse jusqu'au 27 juin.» Ce que confirme l'Office fédéral du développement territorial: «Nous ne pouvons pas anticiper les décisions qui seront prises par le Conseil fédéral à l'issue de la procédure de consultation. Celle-ci devrait être lancée avant l'été.»

Défenseur du projet d'agglomération, le conseiller d'Etat François Longchamp préfère relever «le taux de retour tout à fait spectaculaire qu'a recueilli le projet du Grand Genève, qui se présente à ce stade comme l'un des plus profitables de Suisse.»

Le plan social pour la radio WRS est «injuste»

Un syndicat accuse la SSR d'inégalité de traitement vis-à-vis des employés de World Radio Switzerland

Le sort de World Radio Switzerland (WRS) n'en finit pas de susciter la polémique. Après l'annonce de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) de se séparer de la radio anglophone l'an passé, celle-ci est rachetée par un média privé. Puis le couperet tombe au début de mai: WRS ne sera plus diffusée sur les ondes radio et cessera d'émettre à la fin d'août. Depuis mercredi, c'est la situation des employés qui enflamme le débat. «La SSR refuse de leur accorder un

«La SSR renonce à l'égalité de traitement. Une telle attitude, de la part d'une entreprise de service public, est inacceptable»

Valérie Perrin Secrétaire au SSM

plan social juste et équitable, s'indigne Valérie Perrin, secrétaire régionale du Syndicat suisse des mass media (SSM). Elle refuse d'accorder à chacun une indemnité minimale. Ainsi, quatre employés – sur vingt – partiront sans un sou. «Nous avons demandé que la SSR donne au moins un salaire à chacun. Mais elle a finalement fait échouer les négociations et appliquera à la lettre son plan social standard sur ce point.»

Ce plan prévoit qu'il faut être âgé de 30 ans et avoir au moins trois ans d'ancienneté dans l'entreprise pour bénéficier d'indemnités de licenciement (la radio anglophone a commencé son activité il y a tout juste cinq ans). Les quatre employés de la WRS qui ne percevront pas d'indemnités sont hors de ces barèmes, pour une question d'âge ou de nombre d'années de service. «C'est totalement absurde, la SSR renonce à l'égalité de traitement pour quelques milliers de francs! s'exclame Valérie Perrin. Une telle attitude de la part d'une grande entreprise de service public est inacceptable.»

Que compte faire désormais le syndicat? «Nous devons encore réfléchir. Mais le lancement d'une procédure pour licenciements abusifs n'est pas exclu», conclut Valérie Perrin. **Aurélié Toninato**

Plage de la Bécassine: la barrière a été démolie

Il y a deux ans, la pose de la barricade à Versoix avait engendré une action coup-de-poing du collectif Rives publiques

Depuis 2011, une barrière bloquait l'accès à l'une des deux plages de la Bécassine, à Versoix. Suite à l'intervention de l'association Rives publiques, du Collectif de la Bécassine puis du Canton, le propriétaire du terrain, qui a été amendé, a fini par ôter sa barricade.

L'affaire avait provoqué un tollé il y a deux ans. Le collectif et Rives publiques avaient même organisé une action coup-de-poing sur les lieux. Installée le long d'un muret antiérosion, la barrière obs-

truait effectivement le passage à pied sec des visiteurs vers la seconde plage de la Bécassine, située côté Genève. Pour l'association Rives publiques, l'obstacle était bel et bien situé sur le domaine public – le muret étant construit sur le lit du lac – et donc illicite.

L'association, qui s'étonnait que la barrière trône toujours le long du lac encore récemment, a continué à interpeller le Canton. Celui-ci lui a assuré hier qu'il avait accordé un dernier délai au propriétaire assorti d'une nouvelle amende, avant de lui annoncer que la barricade avait finalement disparu. «C'est une journée historique», estime Victor von Wartburg, président de Rives publiques. **CH.D.**

Les Verts veulent verdir la législation grâce à la nouvelle Constitution

La Charte fondamentale entre en vigueur demain mais doit être traduite dans les centaines de lois. Les écologistes ont dix priorités

Dès samedi, nous aurons la Constitution la plus écologiste du pays. Jérôme Savary reste fier de la Charte suprême qu'il a contribué à écrire et qui entre en vigueur le 1er juin. Mais celui qui fut chef du groupe Verts & Associatifs et la Constituante sait que le travail législatif qui va commencer sera énorme et déterminant.

Le Grand Conseil dispose en effet de cinq ans pour arriver au bout de ce chantier, mais l'ordre de priorité n'a pas encore été fixé.

C'est pourquoi les Verts ont présenté hier les dix dossiers qu'ils estiment les plus urgents: l'économie et l'emploi, l'énergie, les institutions et la sécurité, le logement, la mobilité, l'organisation territoriale, la participation des habitants, la région, le social, l'environnement.

Ainsi, à titre d'exemple, le droit à un environnement sain inscrit dans la Constitution devrait, selon eux, conduire Genève à redoubler d'efforts pour respecter enfin les normes fédérales en matière de pollution. Comment? En réduisant notamment le nombre de véhicules circulant en ville, suggèrent les écologistes. «De même, l'application du principe de précaution pourrait pousser

Genève à revendiquer de rester un territoire sans OGM», poursuit Jérôme Savary.

Olivier Perroux, également ancien constituant, plaide notamment pour l'instauration rapide de la Cour constitutionnelle prévue dans la nouvelle Charte. Au niveau du logement, les Verts sont favorables à la fixation d'une certaine densification pour éviter le gaspillage du terrain.

Les écologistes prennent les devants, mais c'est au Conseil d'Etat que reviendra le dernier mot. La Constitution attribue en effet au gouvernement la charge de présenter le calendrier législatif de mise en œuvre. Il a jusqu'au 1er janvier 2014 pour le faire. **Eric Budry**

PUBLICITÉ



Nouveau

GENÈVE-PÉKIN

Vol direct au départ de Genève

Air China opère dorénavant 4 vols par semaine en Airbus 330.

L'horaire optimal permet un voyage confortable et d'excellentes correspondances vers le reste de la Chine et de l'Asie.

A l'aller, départ de Genève à 20h25 et arrivée à Pékin à 12h55 le jour suivant. Au retour, départ de Pékin à 13h30 et arrivée à Genève à 18h25 le même jour.

Vivez la fascination de la Chine!

GENÈVE
AÉROPORT

Air China: Tél: 00800 86 100 999
info@airchina.ch - www.airchina.ch



A STAR ALLIANCE MEMBER